

Pour les 3 - 11 ans

# Accueil de loisirs du 24 octobre au 04 novembre 2022

Inscription possible  
à partir du lundi 26 septembre 2022  
par mail : [acm@splea68.fr](mailto:acm@splea68.fr)

Le programme des activités sera disponible  
à partir du vendredi 30 septembre 2022



## Périodes d'inscription :

**Du lundi 26 septembre au mercredi 12 octobre 2022**

(Pour les habitants des communes de Bantzenheim, Chalampé,  
Hombourg, Niffer, Ottmarsheim et Petit-Landau)

**Du mercredi 05 octobre 2022 au mercredi 12 octobre 2022**

(Pour toutes les familles)

- Inscriptions possibles à la journée ou à la semaine, en fonction des places disponibles
- Inscriptions par mail à [acm@splea68.fr](mailto:acm@splea68.fr)  
ou sur le site d'Ottmarsheim (31 rue des vergers), uniquement aux jours et horaires suivants :
  - > Mardi 27 septembre 2022 de 8h00 à 18h30
  - > Jeudi 06 octobre 2022 de 8h30 à 18h30
- **Horaires d'accueil : 7h00 - 18h30**  
Les parents pourront emmener leur enfant le matin entre 7h00 à 9h00,  
et venir chercher leur enfant le soir entre 16h30 à 18h30.

**Lieux :** Site de Hombourg (enfants scolarisés à l'école maternelle)  
et site de Ottmarsheim (enfants scolarisés à l'école élémentaire)

Les lieux pourront être modifiés selon le nombre d'enfants, les activités et l'évolution des protocoles sanitaires.

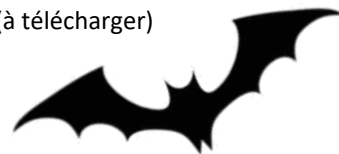


#### Modalités d'inscriptions :

- ⇒ par mail à envoyer à [acm@splea68.fr](mailto:acm@splea68.fr) en numérisant les documents
- ⇒ Sur le site de Ottmarsheim (31 rue des vergers) : mardi 27/09/2022 de 8h à 18h30 ou jeudi 06/10/2022 de 8h30 à 18h30

Le dossier doit être **complet** pour être pris en compte :

- 📎 Fiche de renseignements (à télécharger)
- 📎 Copie des vaccins (carnet de santé)
- 📎 Fiche d'inscription (à télécharger)
- 📎 Attestation d'assurance en cours de validité
- 📎 Coupon du règlement de fonctionnement (page 28 du règlement - à télécharger)
- 📎 Numérisation des bons ATL (CAF), chèques vacances ou participations CE.
- 📎 Fiche sanitaire de liaison (à télécharger)
- 📎 Copie de l'avis d'imposition
- 📎 Charte de bienveillance (à télécharger)



Dans le cas où votre enfant est actuellement inscrit en accueil périscolaire dans l'une de nos structures, seule la fiche d'inscription et les aides éventuelles (bons ATL-CAF, chèques vacances, CE) doivent être envoyées.

**Nous attirons votre attention qu'en cas d'absence injustifiée, le montant des éventuelles aides vous sera refacturé.**

Les documents sont téléchargeables sur notre site internet (bouton « Inscription » puis sur « Vacances scolaires 3-11 ans »).

**Important :** Les places disponibles pour chaque tranche d'âge (3-6 ans et 6-11 ans) sont attribuées par ordre d'arrivée des mails.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité (signature obligatoire sur certains documents).

Une réponse à votre demande d'inscription vous sera transmise dans les 72h. Dans le cas contraire, merci de nous appeler.

#### Paiement :

##### **L'inscription n'est définitive qu'après paiement :**

- ⇒ soit sur le site de Ottmarsheim, aux horaires d'inscription ci-dessus,
- ⇒ soit par virement : IBAN : FR76 1027 8030 4300 0203 0731 191 - BIC : CMCIFR2A

**La prestation devra être réglée dans les deux jours ouvrés au plus tard après confirmation de l'inscription.**

**En cas de non-paiement dans ce délai, la place sera automatiquement octroyée à un autre enfant.**

Les accueils de loisirs s'adressent aux enfants scolarisés. Vos enfants sont encadrés par une équipe d'animation formée et diplômée. Merci de confier vos enfants directement à ces personnes qui noteront leur présence.

Nous attirons l'attention des familles qu'il en va de leur responsabilité de laisser leur enfant seul devant l'entrée de la structure.

La SPL Enfance et Animation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'un objet, bijou ou vêtement de valeur ou non, pendant les activités, qu'elles se passent à l'intérieur ou l'extérieur des locaux. Nous nous réservons le droit d'annuler et/ou modifier les activités pour des raisons d'organisation et/ou de météo.

Le projet pédagogique est disponible sur simple demande au directeur/trice de l'accueil collectif de mineurs ou téléchargeables sur notre site internet.

## Tarifs (journée avec repas)



Communes	Tranche A	Tranche B	Tranche C
Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim, Petit-Landau	15,40 €	15,95 €	16,50 €

**Suppléments pour les extérieurs : + 3,00 €**

**Sorties prévues** pour les maternels et les élémentaires (+3,00 €) : mercredis 26 octobre et 02 novembre 2022

En cas de désistement pour motif médical, fournir un certificat médical dans les 3 jours (voir règlement de fonctionnement).

Merci de nous signaler toute absence ou tout retard de votre enfant par téléphone ou par mail à [acm@splea68.fr](mailto:acm@splea68.fr).